
DYNAMIQUE ET DESSERTE DES PÔLES D'EMPLOI

Portrait du pôle de Roissy

Jérôme Bertrand (DMT) et Renaud Roger (DE) – avril 2020



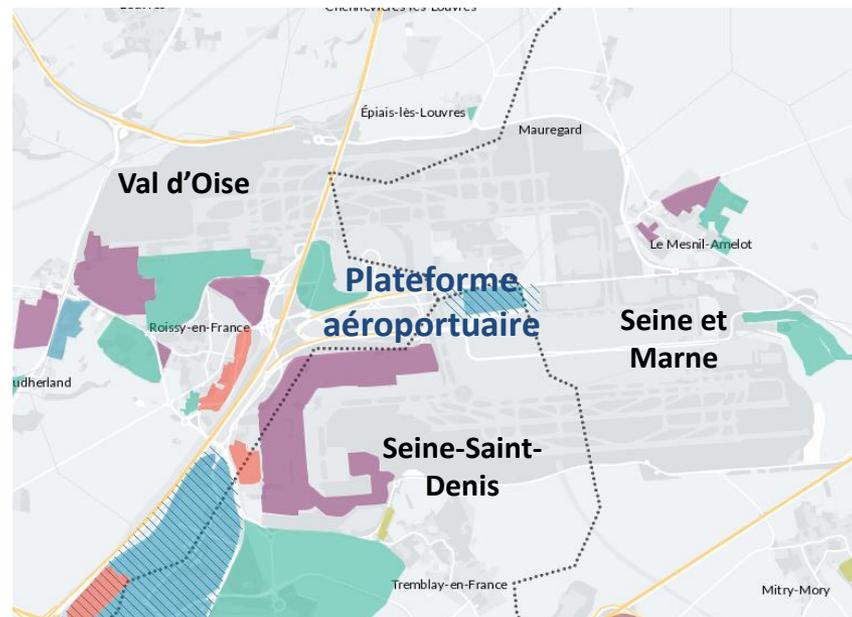
Points de vigilance

Le pôle d'emploi de Roissy connaît des biais statistiques plus importants que sur d'autres territoires.

La plateforme aéroportuaire se situe sur 3 départements et 4 communes. Les études menées sur le terrain par L'Institut en 2016, et en lien avec ADP, avaient abouti à conclure que la répartition communale des **emplois de la plateforme aéroportuaire issus du fichier RP de l'INSEE n'étaient pas fidèles à la réalité.** Les emplois étaient surestimés sur Roissy-en-France (Val d'Oise) et minorés sur Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) et Mesnil-Amelot (Seine et Marne). **Les variations récentes d'emplois importantes sur ces trois communes observées dans le fichier RP – forte baisse à Roissy et forte hausse à Tremblay – doivent ainsi être perçues comme un ajustement statistique** et non comme une évolution réelle. La répartition des 90 000 emplois que compte Paris CDG ressort comme ci-contre.

Par ailleurs, le pôle de Roissy est fortement sujet aux **effets des sièges des entreprises du secteur aérien et de la logistique.** Les salariés sont « adressés » sur le pôle mais exercent leur métier en mode « nomade », à l'image du personnel navigant ou des chauffeurs routiers.

Enfin, **les emplois induits par le parc des expositions de Villepinte ne sont que très partiellement pris en compte** dans les données d'emplois, les entreprises y exerçant leurs activités n'étant pas immatriculées sur site.



Répartition de l'emploi sur la zone aéroportuaire



— Aérogares : Environ 28%	— Entretien : Environ 11%
— Roissy Pôle : Environ 26%	— Zone technique : Environ 2%
— Zone fret : Environ 20%	— Zone centrale 3%
	— Non déterminés : 9%

Fiche d'identité du pôle de Roissy

	Population	Actifs résidents	Emplois	Densité humaine (1)	Taux d'emploi (2)
Claye-Souilly	12394	6381	5652	41.1	0.9
Mauregard	340	178	167	2.4	0.9
Le Mesnil-Amelot	997	477	4683	16.5	9.8
Mitry-Mory	19911	9811	9201	33.7	0.9
Tremblay-en-France	35691	17200	21961	49.9	1.3
Villepinte	36656	16696	15738	76.3	0.9
Gonesse	26336	12432	15009	59.9	1.2
Roissy-en-France	2899	1854	75185	110.6	40.6
Pôle Roissy	135224	65029	147595	55.5	2.3

Source : INSEE RP 2016

(1) Densité humaine : ensemble des habitants et des emplois rapporté à la surface d'espace bâti en hectare

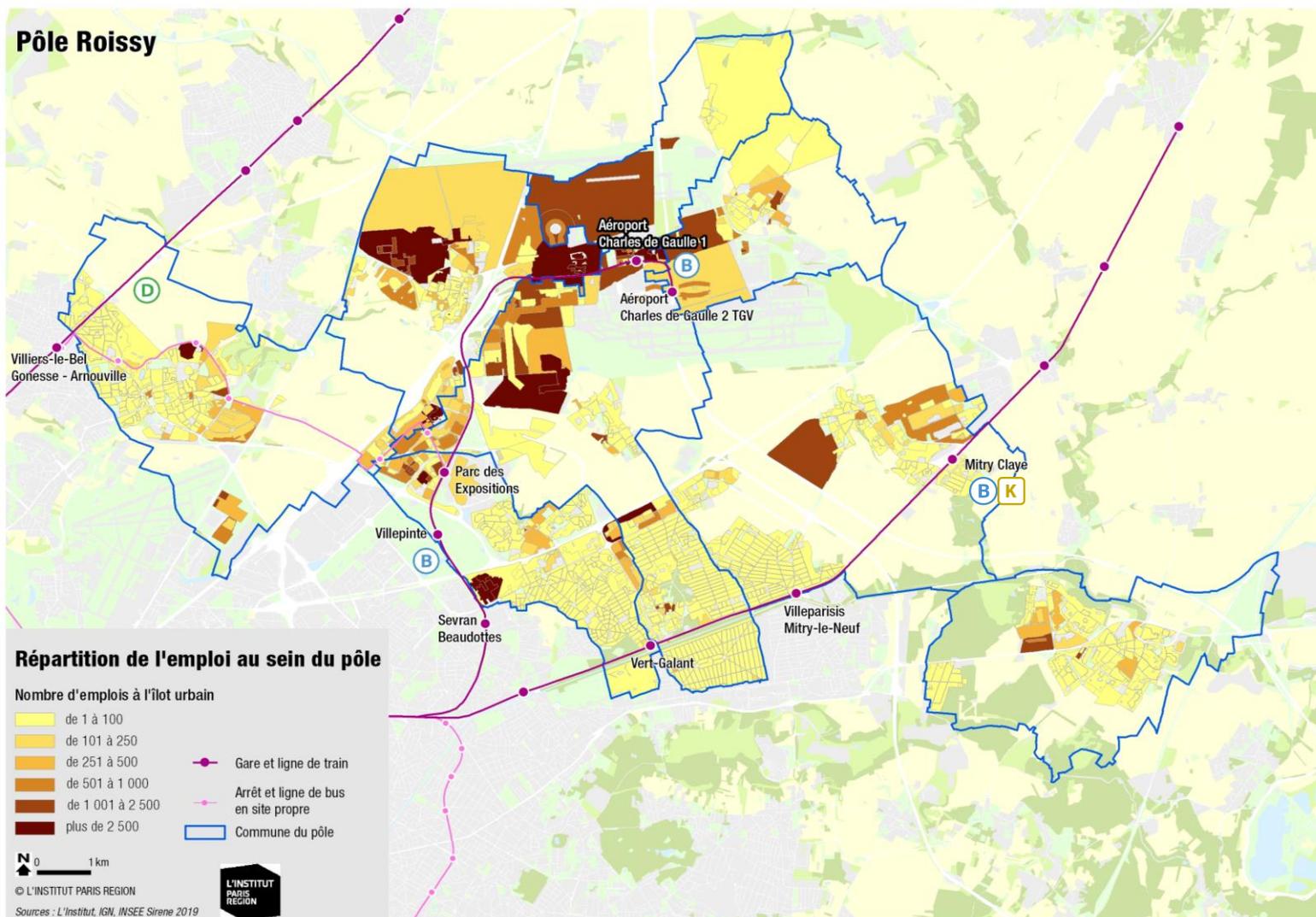
(2) Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'emplois présents sur un territoire et le nombre d'actifs résidents



Situé aux franges nord-est de l'agglomération parisienne, **le pôle d'emploi de Roissy est composé de 8 communes de 3 départements différents** : Claye-Souilly, Mauregard, Le Mesnil-Amelot et Mitry-Mory en Seine-et-Marne, Tremblay-en-France et Villepinte en Seine-Saint-Denis, Gonesse et Roissy-en-France dans le Val d'Oise. Le développement économique de ce pôle est étroitement lié à celui de la plateforme aéroportuaire Paris CDG, porte d'entrée internationale de la région francilienne, premier hub de passagers d'Europe continentale et gare TGV. La connectivité routière internationale de ce territoire situé à 30 km du centre de Paris constitue le deuxième pilier de son développement économique.

La plateforme aéroportuaire Paris CDG est le premier espace économique du pôle, avec 3 200 ha et 90 000 emplois permettant d'accueillir plus de 75 millions de passagers/an. Elle s'articule autour de 3 terminaux de passagers (un 4^{ème} est en projet), un pôle d'affaires et hôtelier appelé Roissy Pôle, une zone de fret/cargo, une zone d'entretien des avions et une zone technique propre à l'aéroport (cf carte slide 2). À l'est, **la zone industrielle de Mitry-Mory Compans (250 ha)** est l'une des plus grandes zones d'activités de Seine-et-Marne et accueille environ 250 entreprises pour plus de 6 000 emplois. Au sud de la plateforme, **Paris Nord 2 (270 ha)**, essentiellement sur Tremblay-en-France constitue le quartier d'affaires de ce pôle d'emploi tandis que le **Parc des expositions de Villepinte (140 ha)** est le premier parc d'exposition français en surface. À proximité immédiate, le site **Aérolians - en cours de développement sur 220 hectares** – ambitionne de devenir le nouveau relais de développement économique de ce territoire.

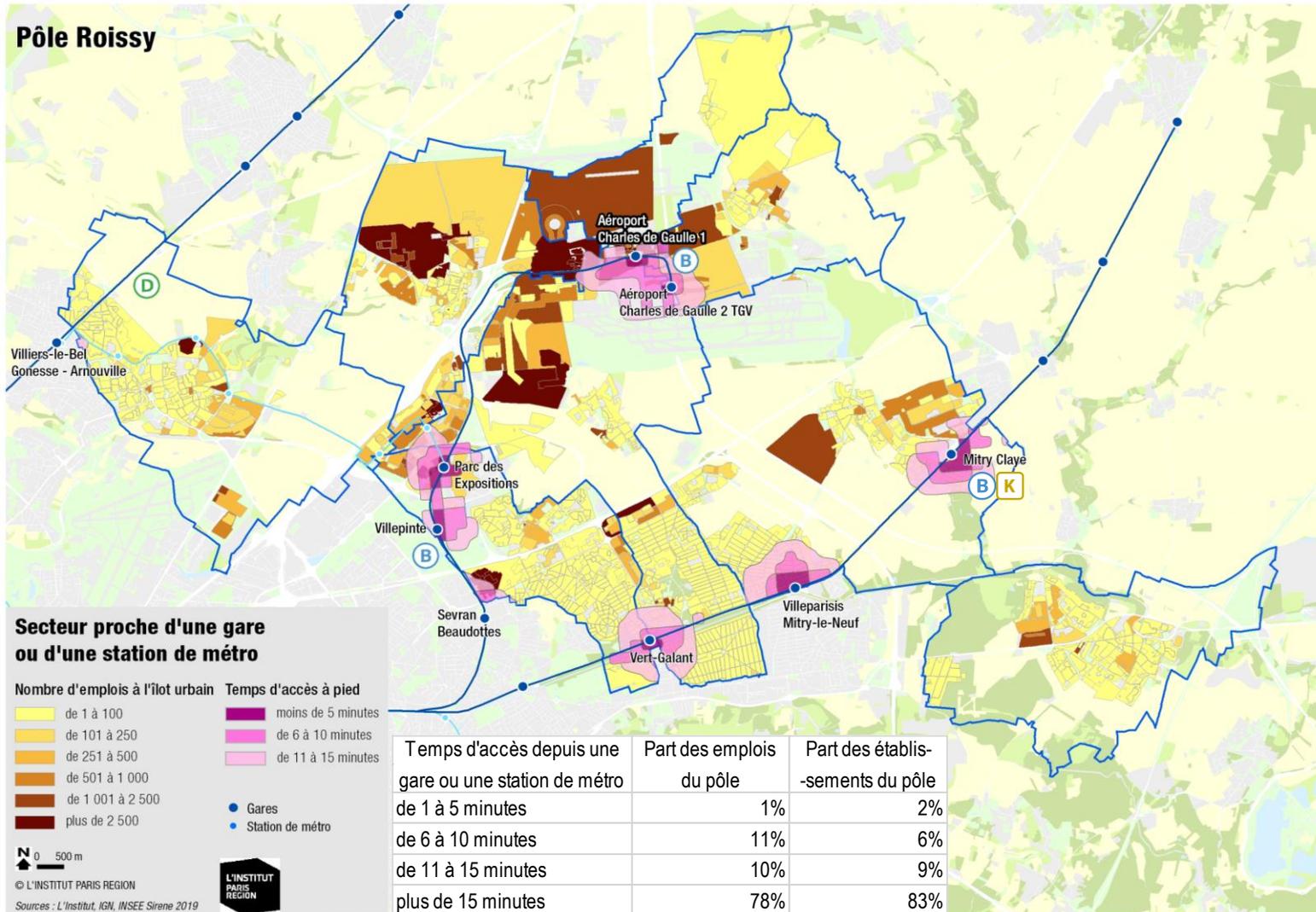
L'emploi et la desserte du pôle



Le pôle d'emploi de Roissy dispose d'une offre de desserte structurée essentiellement par les deux branches nord du RER B. La ligne K du Transilien dessert uniquement la gare de Mitry-Claye à l'est du pôle et le RER D la gare de Villiers-le-Bel Gonesse Arnouville, située à la frange ouest du pôle.

Portrait du pôle d'emploi de Roissy

L'accès à pied aux gares

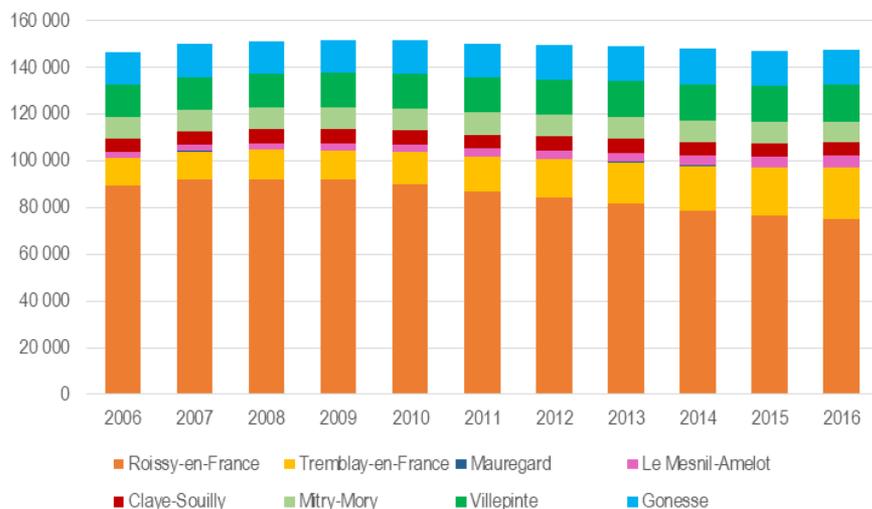


En raison de l'entendue de ce pôle et des grandes zones d'activités économiques et logistiques, **seulement 22 % des emplois et 17 % des établissements sont situés à moins de 15 minutes de marche d'une gare du pôle.**

La dynamique de l'emploi

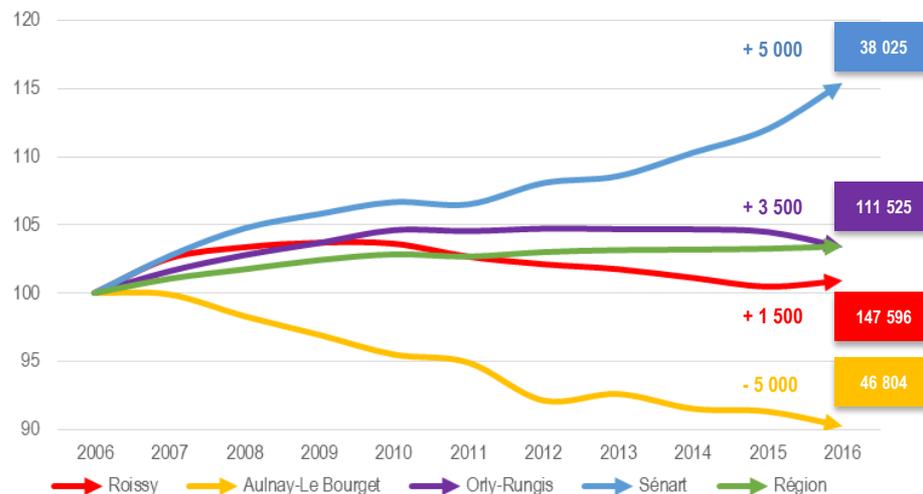
Une place aéroportuaire de rang mondial

Évolution de l'emploi des communes du pôle depuis 2006



Source : INSEE RP 2016

Évolution de l'emploi des pôles comparables en base 100



Source : INSEE RP 2016

Le pôle d'emploi de Roissy accueille près de 150 000 emplois, dont près de 90 000 sur la plateforme aéroportuaire qui enregistre un peu plus de 70 millions de passagers par an. Le pôle d'emploi n'a pas enregistré d'évolution significative ces 10 dernières années, avec une augmentation de 1 500 emplois sur la période.

Dans le détail, mais en tenant compte des limites statistiques décrites en préambule, les communes de **la plateforme de Roissy aurait perdu 1 500 emplois** tandis que sur les communes de Gonesse et Villepinte une croissance de 3 500 emplois est observée.

Les spécificités sectorielles de l'emploi

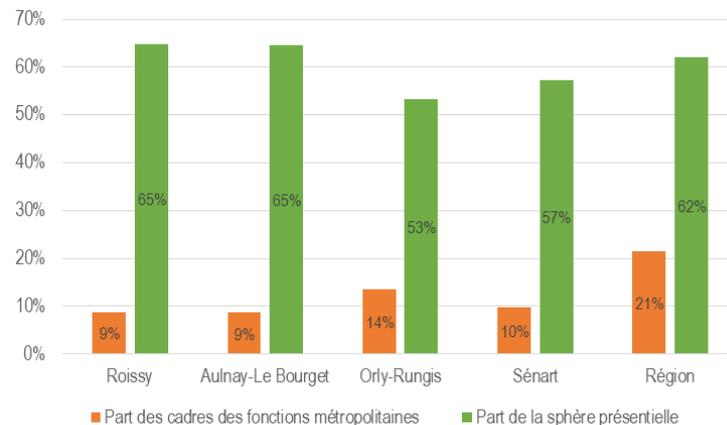
Des emplois liés à Paris CDG et au corridor logistique

Part de l'emploi selon les fonctions et par pôle comparable



Source : INSEE RP 2016

Spécificité fonctionnelle des pôles comparables



Source : INSEE RP 2016 et CLAP 2015

Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » vise à offrir une notion d'emplois « stratégiques ». Il s'agit des emplois des fonctions métropolitaines (conception-recherche, aux prestations intellectuelles, au commerce inter-entreprises, à la gestion et aux culture-loisirs) dont la catégorie sociale correspond aux cadres et celle des chefs d'entreprises de 10 salariés et plus.

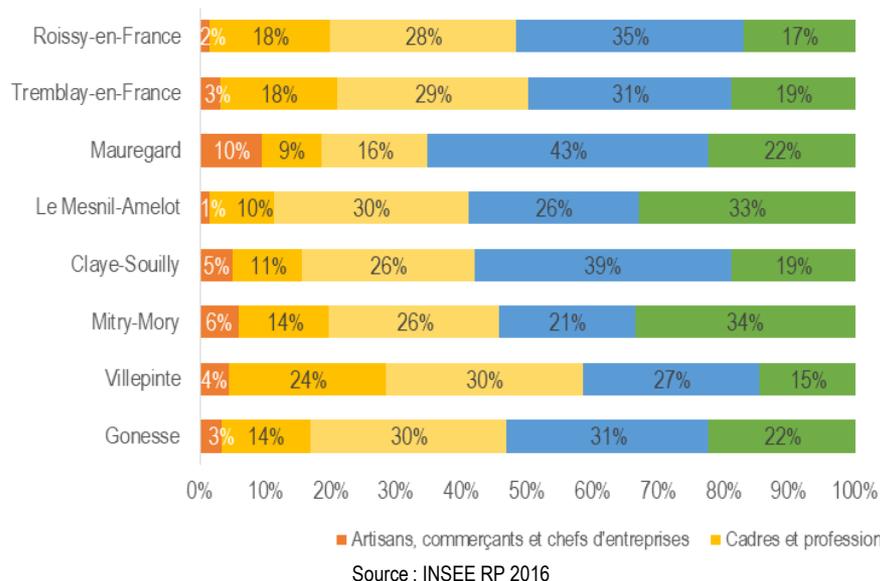
Les activités présentesielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Le pôle de Roissy est caractérisé par le poids et le volume important d'emplois directement liés aux transports et à la logistique. La présence de l'aéroport mais aussi de l'autoroute A1 qui constitue un axe logistique important de la région francilienne expliquent cette spécificité. Sur les 90 000 emplois que compte la plateforme aéroportuaire, le transport aérien concentre 40 % des emplois, les services aéroportuaires 21 %, le commerce - hôtellerie - restauration 14 %, le fret - messagerie 13 % et la sécurité 5 %. L'écosystème aéroportuaire ne se limite pas à la plateforme, les autres territoires de ce pôle d'emploi accueillent aussi des emplois liés aux activités de l'aéroport international.

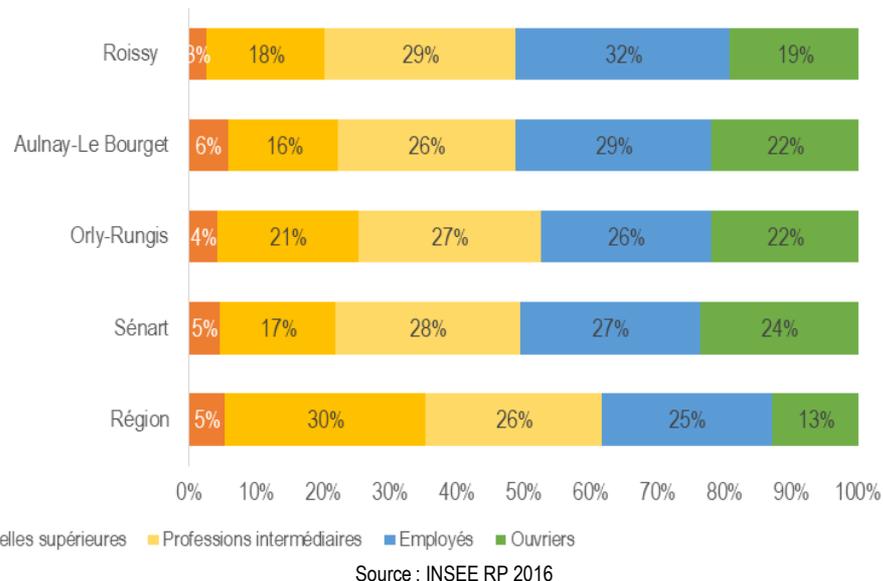
La qualification de l'emploi

50 % des emplois occupés par les ouvriers ou employés

Structure de qualification des emplois des communes du pôle



Qualification des emplois des pôles comparables



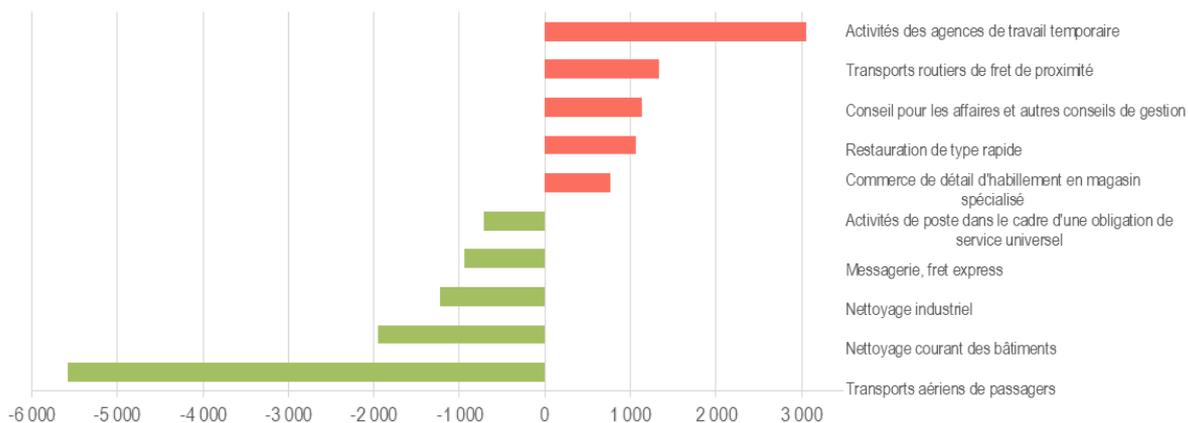
La part des emplois des ouvriers et des employés, qui représente la moitié des emplois, est singulière sur ce pôle en comparaison de la structure régionale, mais correspond au profil des pôles d'emploi marqués par la présence d'activités liées à la logistique ou aux activités d'une plateforme aéroportuaire.

Au sein du pôle, la qualification des emplois est plutôt homogène. Villepinte, où le parc d'affaires Paris Nord 2 est majoritairement implanté, affiche toutefois un profil plus en ligne avec la structure régionale.

Les secteurs d'activités des établissements

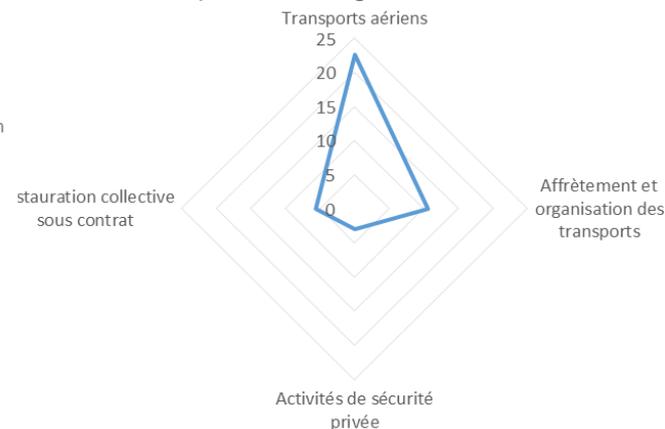
Un pôle d'emploi face l'évolution du transport aérien

Secteurs d'activités enregistrant les plus fortes variations d'emplois entre 2008 et 2018



Source : ACOSS 2018

Spécificité sectorielle des activités du pôle par comparaison régionale



Source : ACOSS 2018

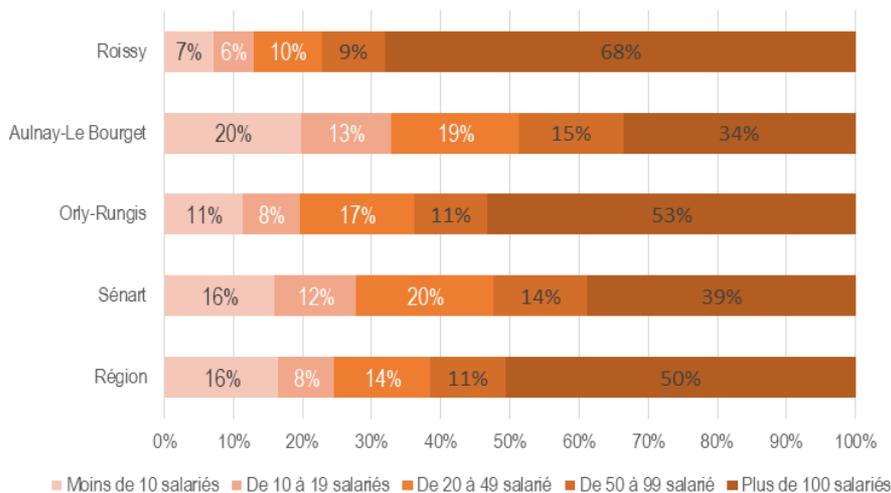
Les entreprises du secteur du transport aérien constituent naturellement le premier employeur du territoire, 75 % des effectifs franciliens de ce secteur étant localisés sur le pôle d'emploi de Roissy. Les évolutions sur le pôle sont à l'image de la mutation opérée dans le secteur aérien depuis 10 ans : montée en puissance du modèle low-cost à plus faible intensité d'emploi, augmentation des parts de marché des compagnies étrangères, externalisation... Ces éléments expliquent la baisse des effectifs dans le transport aérien alors que l'activité de la plateforme est en croissance continue depuis 10 ans.

L'ouverture du centre commercial Aéroville explique l'augmentation dans le secteur du commerce, tandis que le développement (modéré) du pôle d'affaires de Roissy s'est traduit par une augmentation sensible dans le tertiaire supérieur.

La taille des établissements

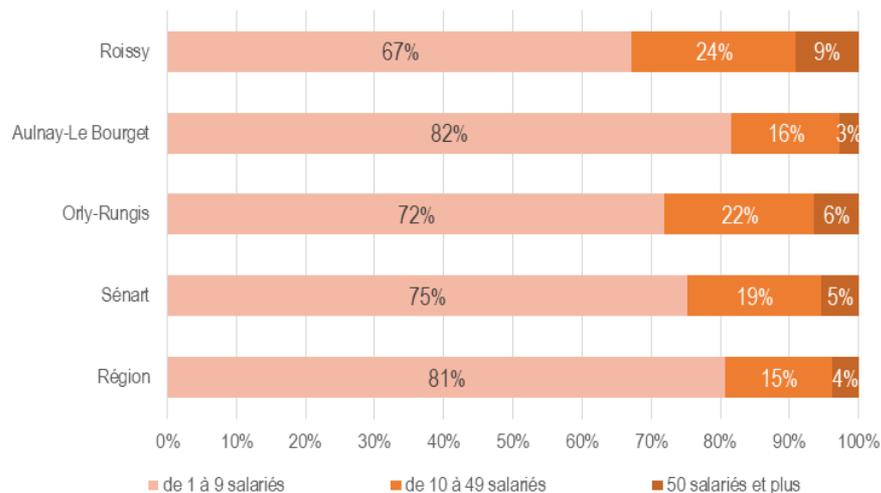
Une dominante de grands établissements... à nuancer

Répartition de l'emploi salarié selon la taille des établissements



Source : INSEE REE 2017

Répartition du nombre d'établissements par tranches d'effectifs

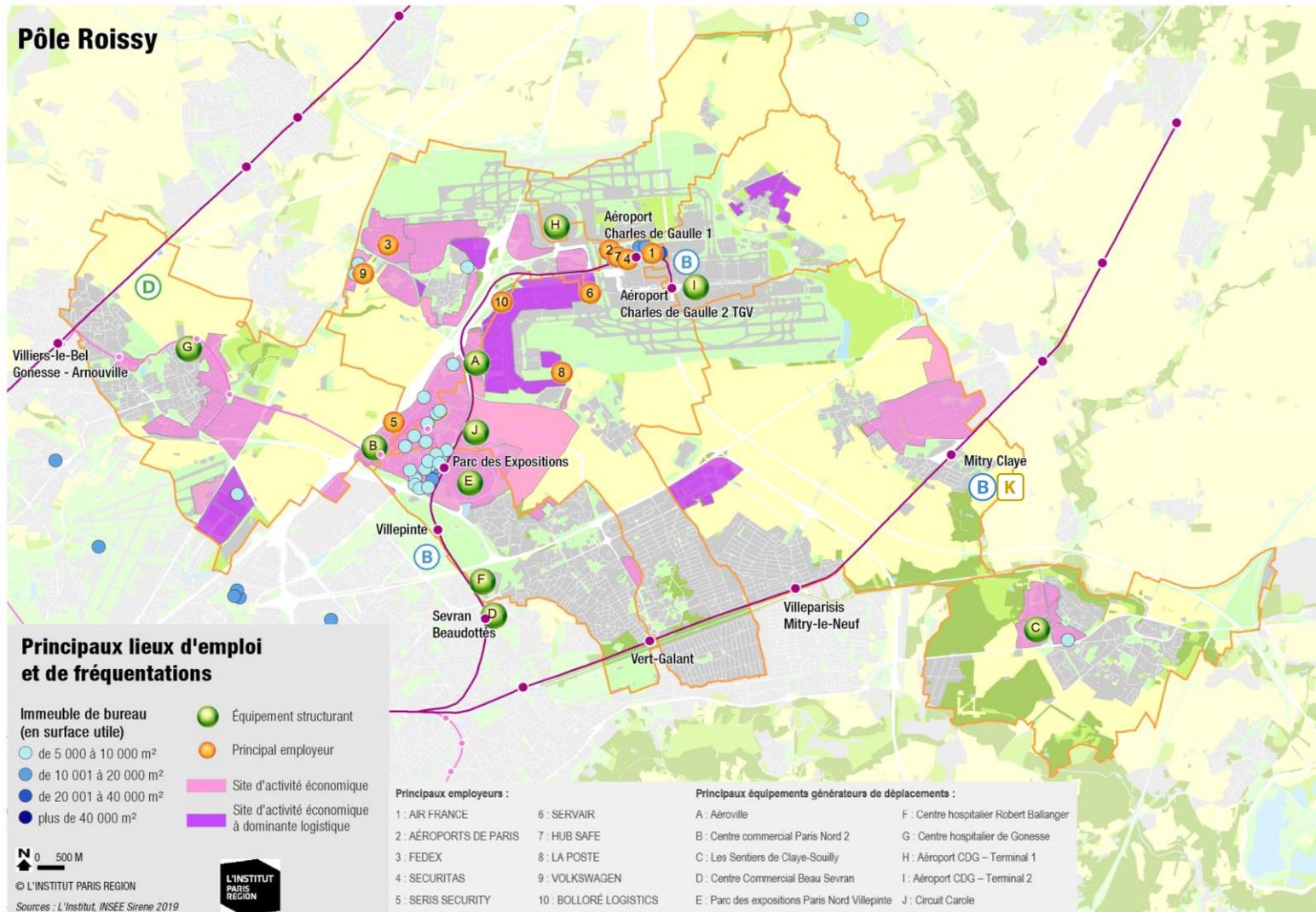


Source : INSEE REE 2017

Le poids des grands établissements est une composante majeure du tissu économique francilien : plus de la moitié des salariés travaillent dans un grand établissement, de 100 salariés et plus. **Ce poids des grands établissements, et notamment des établissements de plus 500 ou 1 000 salariés, est significativement plus marqué sur le pôle d'emploi de Roissy. Cette spécificité doit être nuancée notamment en raison d'un effet siège important sur les emplois « nomades », répertoriés statistiquement sur la plateforme aéroportuaire et les zones d'activités environnantes. Ces biais sont fréquents pour les entreprises des secteurs des transports, de la sécurité et du nettoyage.**

À titre illustratif, selon Aéroports de Paris (ADP), Air France est le premier employeur de la plateforme avec 32 000 salariés et les 10 premiers employeurs de la plateforme regroupent 55 % des effectifs totaux.

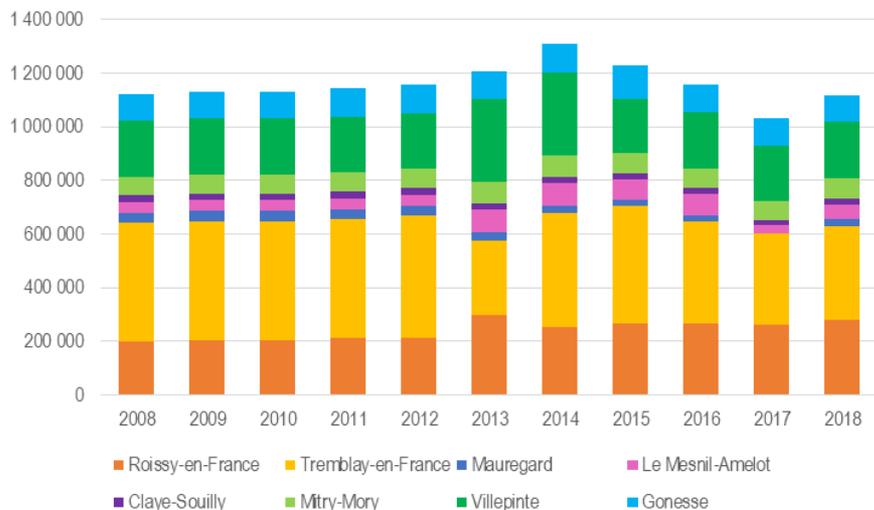
La géographie économique et immobilière



L'évolution du parc immobilier

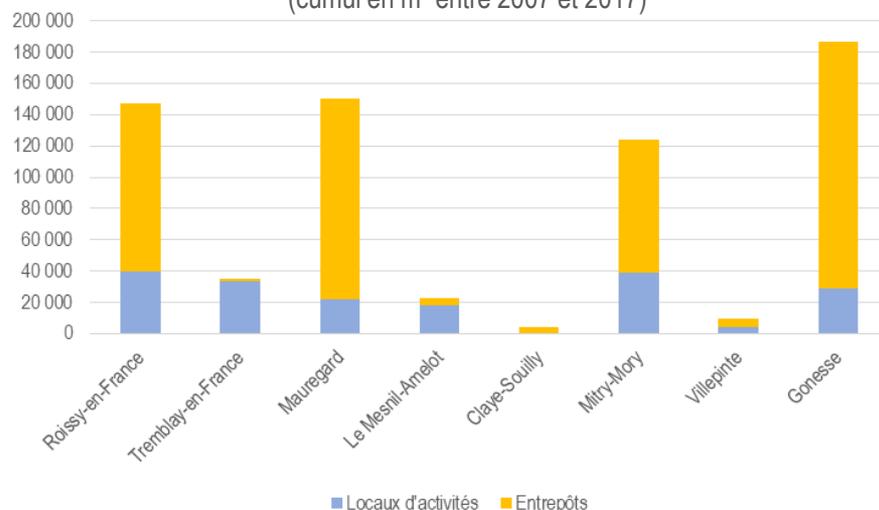
Un développement important des entrepôts

Évolution du parc de bureaux des communes du pôle *



Source : ORIE

Construction immobilière d'activités hors bureaux
(cumul en m² entre 2007 et 2017)



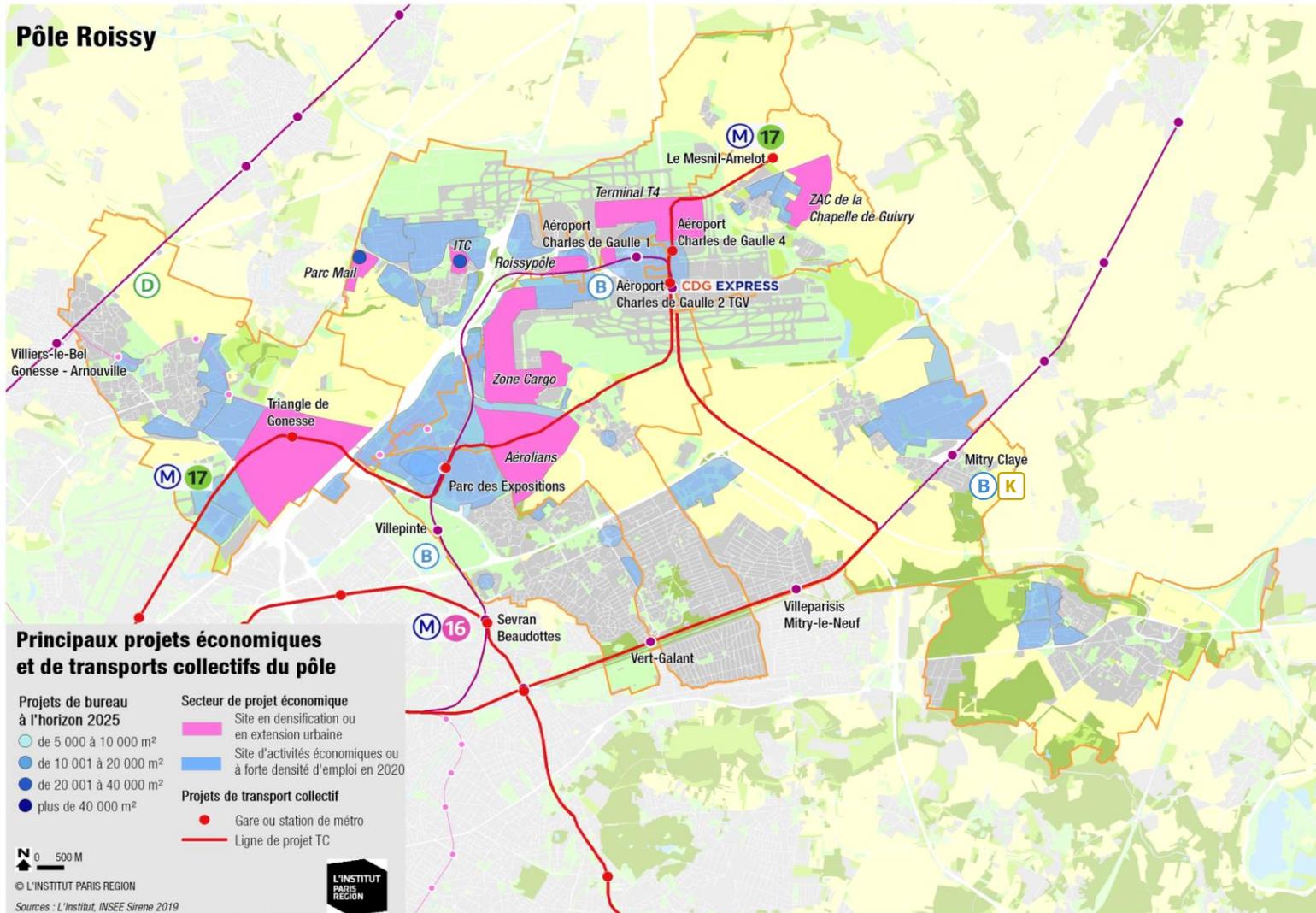
Source : ORIE

* Les données sur le parc de bureaux du pôle d'emploi de Roissy sont sujettes à caution, compte tenu des évolutions annuelles anormales constatées.

Le parc de bureaux sur le pôle d'emploi de Roissy totalise plus d'1 million de m². 75 % de ce parc est localisé sur Roissy-en-France, Tremblay-en-France et Villepinte. Si la dynamique de projet est importante sur ce pôle, la dynamique de construction en immobilier de bureau a été plutôt faible ces 10 dernières années. **Ce marché attire difficilement de nouveaux utilisateurs tertiaires, la demande étant très largement endogène** aux activités de ce territoire à l'image d'ADP qui a regroupé ses effectifs sur Roissypôle.

Le pôle d'emploi a renforcé sa position de territoire logistique majeur de la région, avec le développement récent de plateformes logistiques de très grande taille. Avec un foncier disponible important, le développement des parcs d'activités a été aussi significatif sur la période 2007-2017.

Les grands projets du territoire



Les programmes immobiliers en projet

Les principaux projets économiques à l'horizon 2025

Commune	Projet	Adresse	Surface en m ²	Année	Nb d'emplois potentiel	Nature de l'opération
Tremblay-en-France	Roissy Pôle (solde)	RUE DE ROME	15 000	2022	750	Bureaux
Roissy-en-France	International Trade Center (ITC)	AV DE LA RAPERIE	80 000	2023	1 000	Centre de conférence + Bureaux + Hôtels
Roissy	Parc Mail (solde)	AV DE LA DEMI LUNE	35 000	2023	1 750	Bureaux
Tremblay-en-France	Densification zone cargo			A partir de 2022	4 000	Zone d'activités
Le Mesnil Amelot	ZAC de la Chapelle de Guivry	Proximité de Paris CDG	340 000	A partir de 2022	2 500	Parc d'activités
Tremblay-en-France	Aérolians Colisée		100 000	A partir de 2023	3 000	Bureaux + Hôtels
Gonesse	Triangle de Gonesse	<i>En cours de redéfinition suite à l'abandon d'Europacity</i>				
Mauregard	Aéroport T4			2025-2040	50 000	Equipement + Zone d'activités

Les projets économiques prévus

Les projets et les perspectives d'emplois :

La dynamique future du pôle d'emploi de Roissy est liée à plusieurs paramètres :

- **Le développement de l'aéroport Paris CDG.** ADP anticipe un trafic passagers de l'ordre de 107 à 126 millions à l'horizon 2037, contre 75 millions aujourd'hui. Le projet de Terminal T4 sur Mauregard doit permettre d'accueillir ce supplément de passagers. ADP anticipe aussi un accroissement significatif du fret aérien. ADP estime les retombées à plus de 50 000 emplois supplémentaires. La principale interrogation porte sur l'adéquation de ces objectifs avec ceux de la neutralité carbone portée par l'Accord de Paris sur le climat. L'autre interrogation porte sur le lien entre augmentation du trafic passagers et augmentation de l'emploi sur la plateforme.
- **La montée en gamme des sites d'activités existants ou en projet.** Les ambitions sur les sites d'Aérolians et de Paris Nord 2 sont fortes concernant l'immobilier de bureaux. Si le foncier est disponible et plutôt abordable, force est de constater que la demande pour ce territoire est pour l'instant limitée sur ce type de produit. À court terme, ce pôle devrait surtout continuer à attirer des entreprises à la recherche d'entrepôts et de locaux d'activités, avec une densité d'emploi nettement plus faible que celle des bureaux.
- **Le devenir du triangle de Gonesse.** Lors du conseil de défense écologique du 7 novembre 2019, le Gouvernement a annoncé l'abandon du projet Europacity, opération de construction d'un mégacomplexe de loisirs et de commerces sur des terres agricoles. Un chargé de mission du Gouvernement mène une réflexion en cours sur un projet alternatif et sur la question de la desserte du triangle de Gonesse par la ligne 17 du Grand Paris Express.

Les projets TC attendus

Les nouvelles dessertes et l'amélioration de la qualité de service :

L'arrivée de la ligne 17 (Saint-Denis Pleyel – Le Mesnil-Amelot) à l'horizon 2030 va renforcer la desserte et l'attractivité de ce pôle.

La mise en service de CDG Express à l'horizon 2025 offrira une nouvelle liaison ferroviaire rapide entre la gare de l'Est et l'aéroport de Charles de Gaulle, pour pallier les limites de services du RER B et la congestion routière des autoroutes A1 et A3.

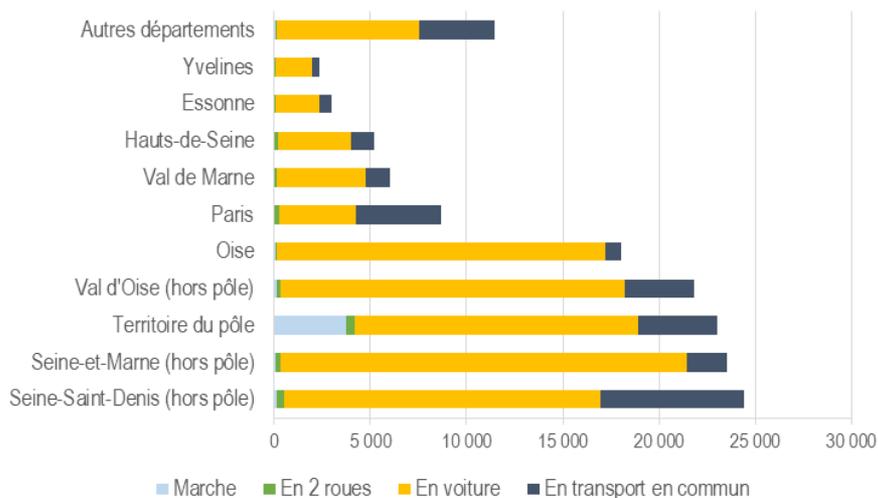
Enfin, le projet de TCSP entre Aulnay-sous-Bois et Tremblay-en-France demeure en phase d'étude.

Au-delà des projets d'infrastructures, île de France Mobilités investit de façon conséquente pour renouveler ou moderniser le matériel roulant ferroviaire. Ainsi, les rames d'interconnexion du RER B seront rénovées d'ici 2025 et l'acquisition de nouveau matériel (MING) est prévu après 2025.

La mobilité professionnelle

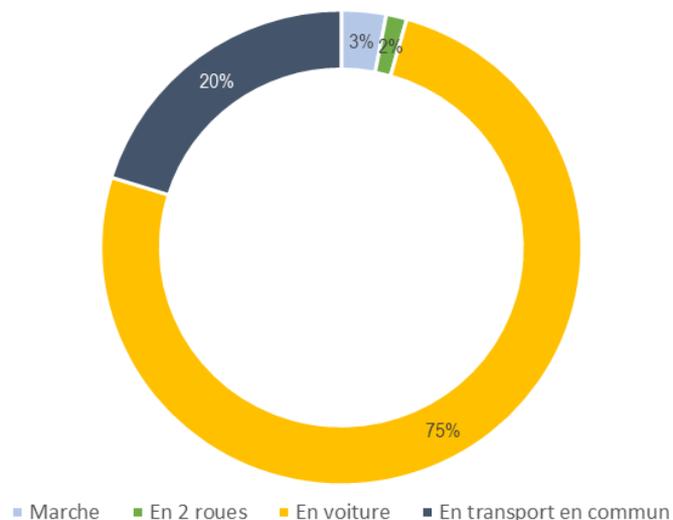
La voiture comme mode principal d'accès

Lieux de résidence des actifs venant travailler dans le pôle



Source : INSEE RP 2016

Mode habituellement utilisé pour se rendre au travail dans le pôle

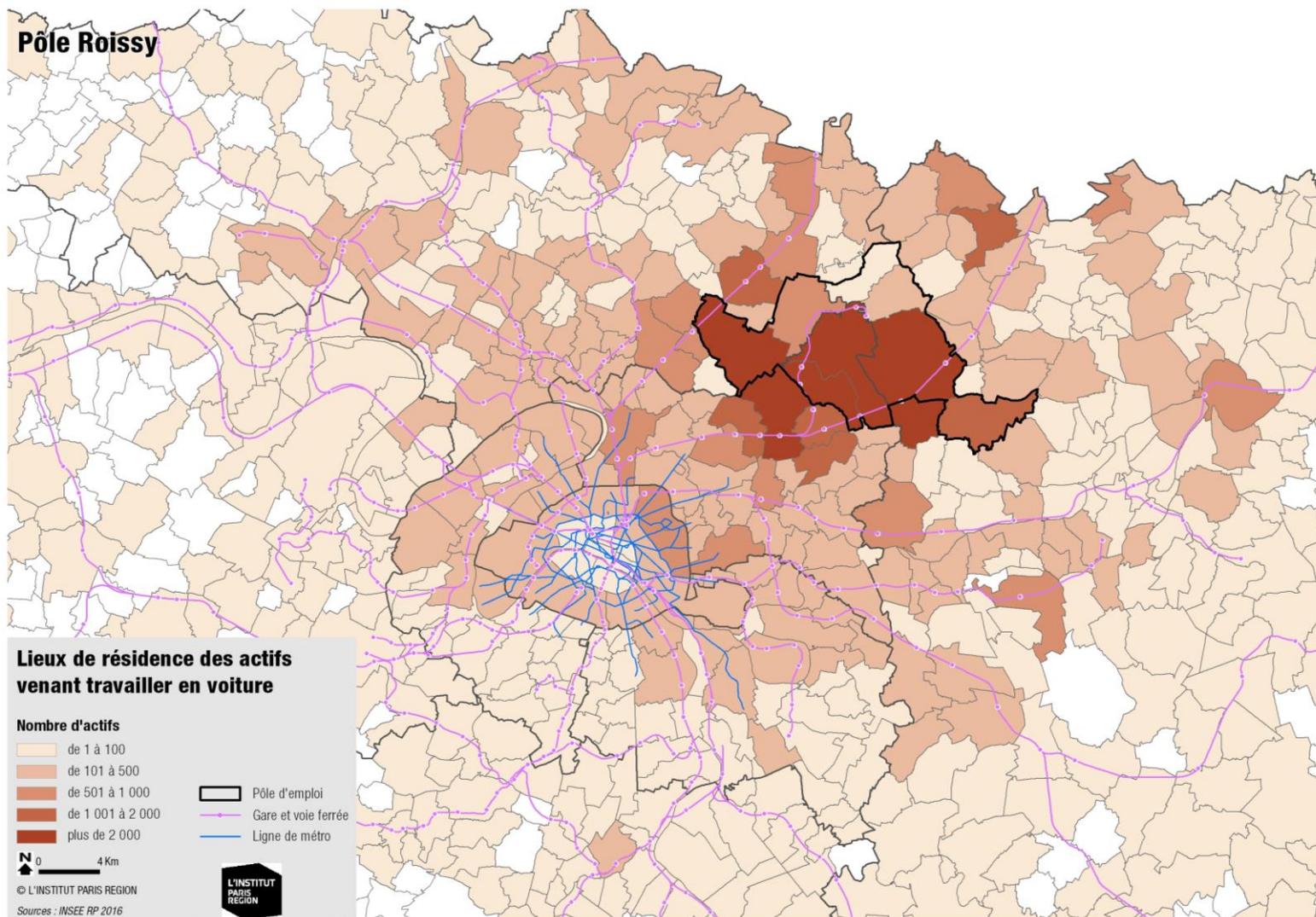


Source : INSEE RP 2016

Parmi les actifs qui travaillent dans le pôle, 16 % y habitent, 17 % sont domiciliés dans une autre commune de Seine-Saint-Denis, 16 % dans une autre commune de Seine-et-Marne, 15 % dans une autre commune du Val d'Oise, 6 % résident à Paris, 11 % dans les autres départements de la région et 20 % résident en dehors de l'Île-de-France dont 12 % dans l'Oise. Le pôle de Roissy est le pôle d'emploi où la part des actifs non Franciliens est la plus importante.

En raison des facilités d'accès par la route (réseau de voies rapides et capacité de stationnement), des nombreuses activités en horaires décalés et des lieux de résidence privilégiés par les actifs, **75 % des actifs utilisent la voiture** pour aller travailler sur ce pôle **et 20 % les TC**. Les TC sont davantage utilisés par les actifs parisiens (51 %) et de Seine-Saint-Denis (31 %). Par contre, les actifs de l'Oise et de Seine-et-Marne (hors communes du pôle) viennent travailler presque exclusivement en voiture. Enfin, parmi les actifs usagers des TC du pôle, **42 % sont des employés alors qu'ils représentent 32 % des actifs.**

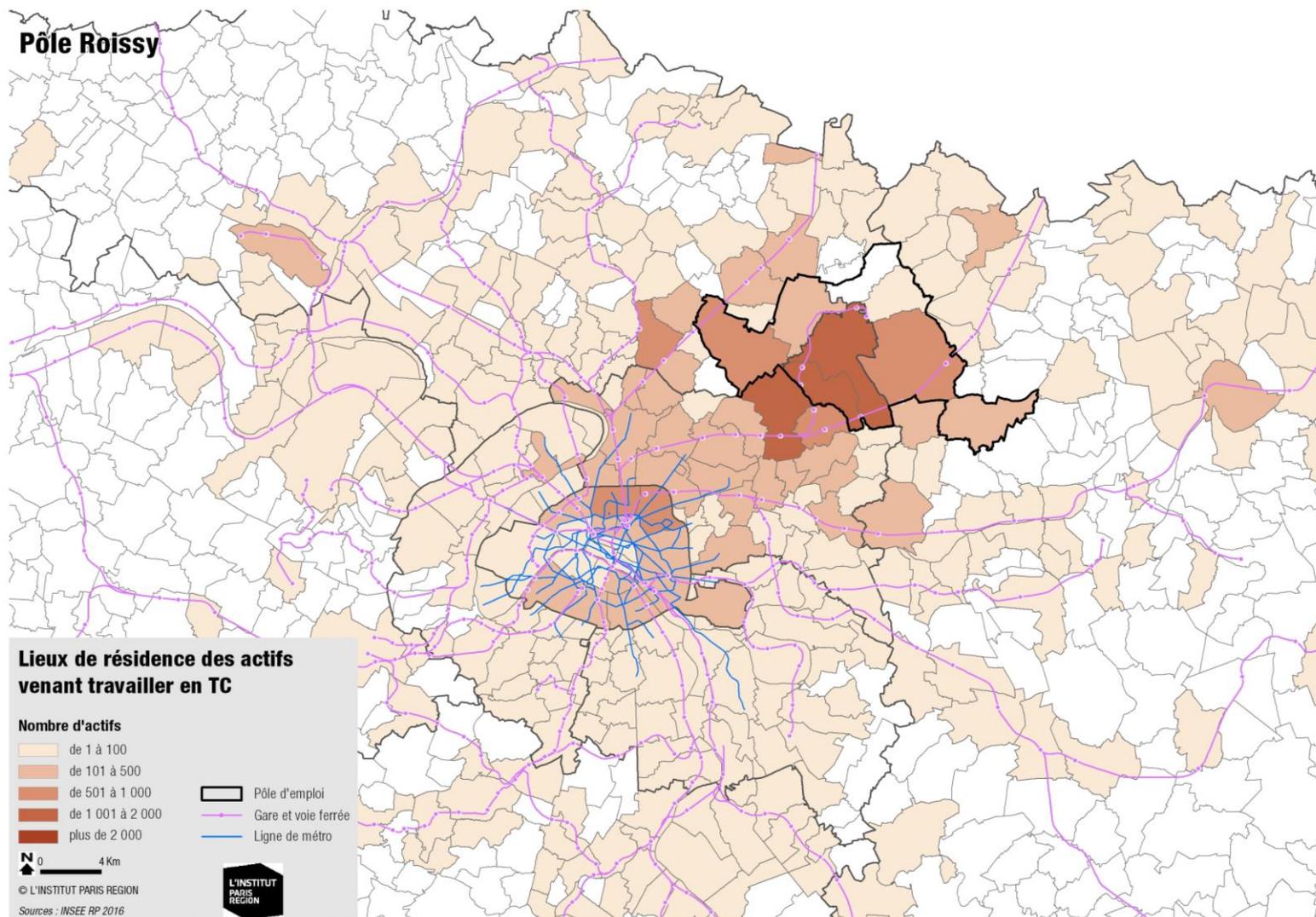
La mobilité professionnelle en voiture



Le réseau de voies rapides dans le secteur nord de la région est très développé (A1, A3, A104-N104, A86, N3, N17), ce qui facilite l'accès en voiture des actifs des trois principaux départements franciliens concernés par le pôle (77, 93 et 95). Par ailleurs, les capacités de stationnement et les horaires décalés des activités du pôle favorisent aussi l'usage de la voiture.

Portrait du pôle d'emploi de Roissy

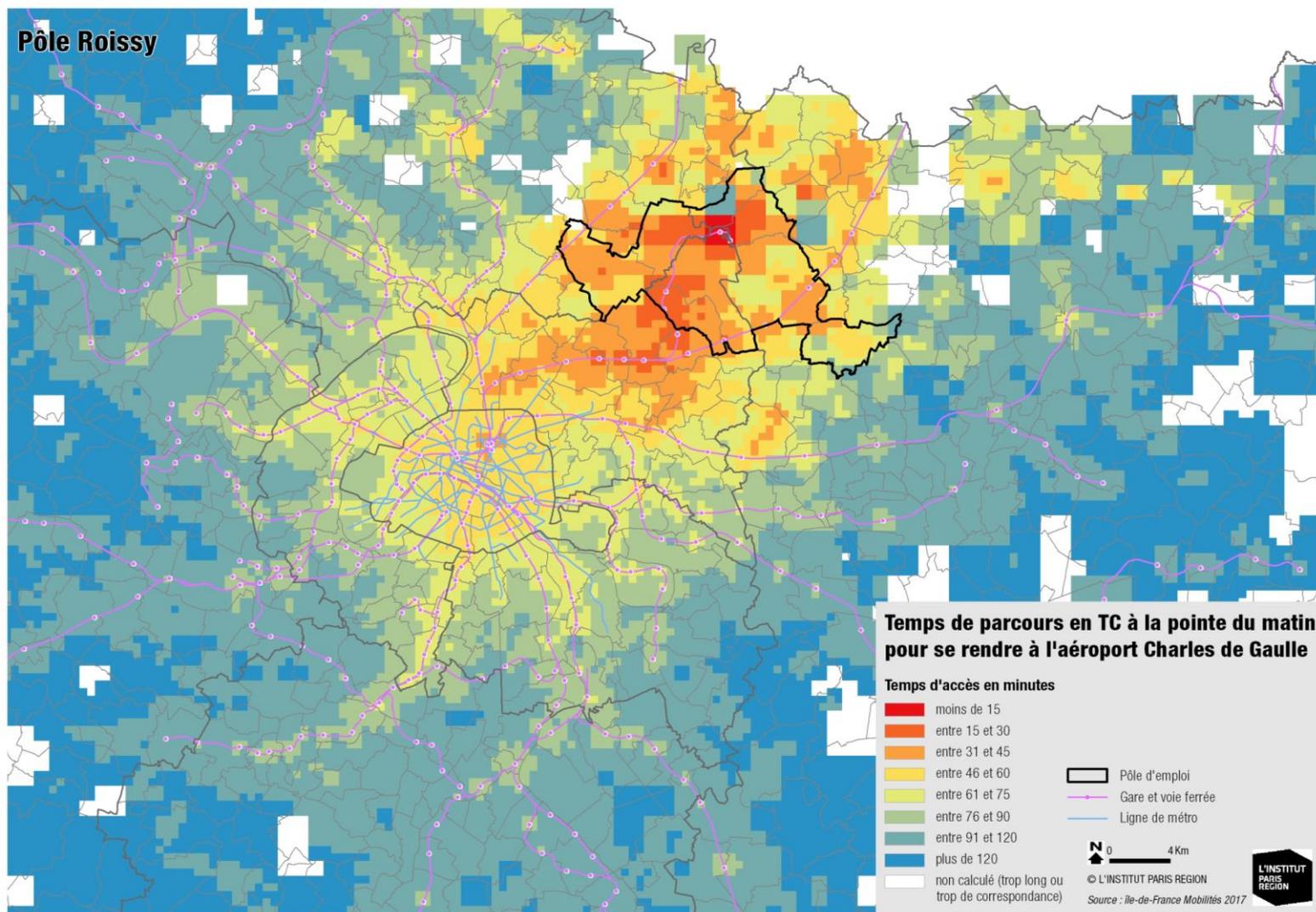
La mobilité professionnelle en TC



La géographie résidentielle des actifs qui viennent travailler en TC est le reflet de l'accessibilité des secteurs d'habitat situés le long du RER B et D depuis le nord de Paris. Le service de transport à la demande Filéo permet également de répondre aux horaires décalés des activités du pôle en desservant les bassins d'habitat situés autour de la plateforme aéroportuaire.

Portrait du pôle d'emploi de Roissy

L'accessibilité en transport collectif



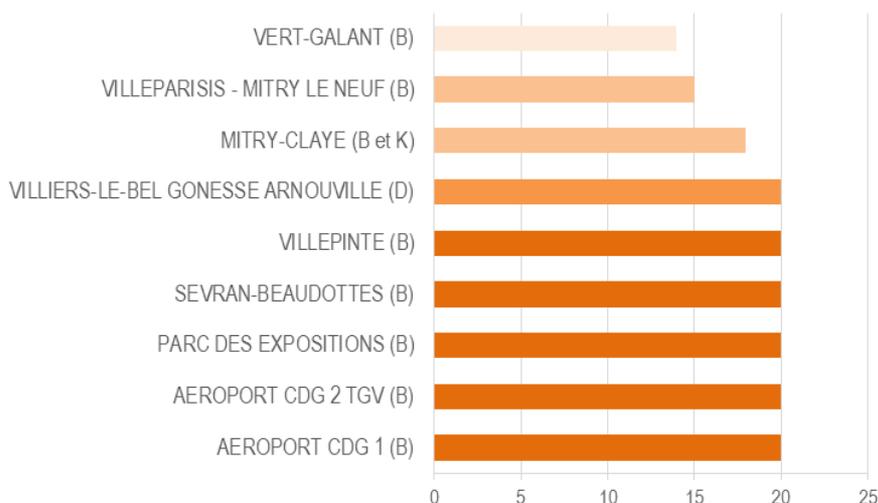
La couverture spatiale de l'accessibilité à destination d'un point (ici l'aéroport Charles de Gaulle) ne permet pas de mesurer le niveau d'accessibilité globale du pôle de Roissy qui est le pôle d'emploi de la région le plus étendu compte tenu de son périmètre géographique.

Portrait du pôle d'emploi de Roissy

L'offre de transport collectif

Une desserte structurée par les gares du RER B

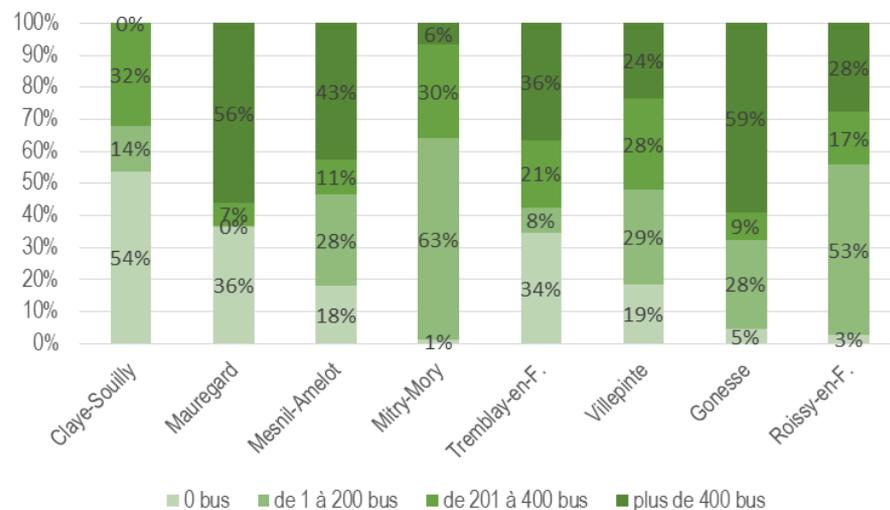
Nombre de trains* entre 8h et 9h (toutes lignes et directions)



Source : Île-de-France Mobilités opendata 2019 - Traitement : L'Institut

* : Nombre de trains desservant la gare entre 8h et 9h lors d'une journée de semaine en novembre 2019.

Emplois desservis selon le niveau d'offre bus*



Source : Île-de-France Mobilités opendata 2019 - Traitement : L'Institut

* : Part des emplois situés à moins de 300 m d'un arrêt de bus selon la fréquence journalière des bus à l'arrêt

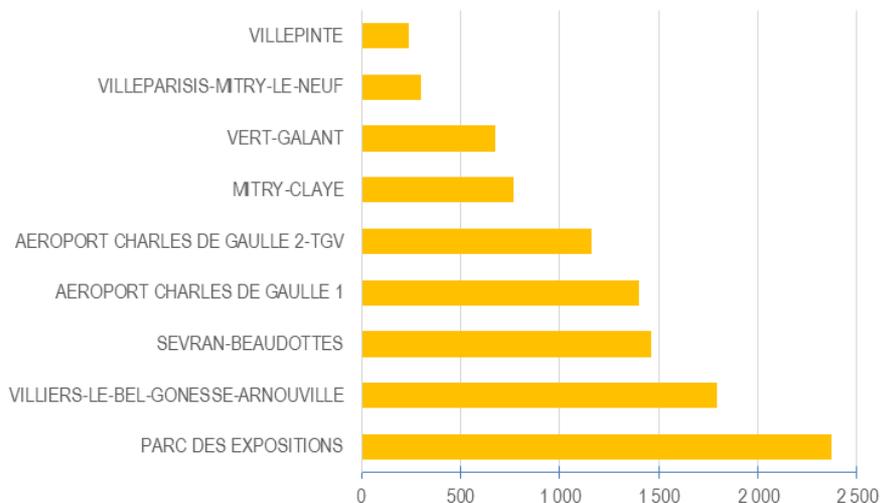
L'offre ferrée du RER B est importante avec un train toutes les 6 minutes et par sens sur la branche qui dessert l'aéroport Charles de Gaulle et le parc des expositions de Villepinte à l'heure de pointe un jour de semaine.

L'offre du RER B est complétée par un réseau de bus relativement performant, notamment sur Gonesse, Mitry-Mory et sur la plateforme aéroportuaire. **À l'échelle du pôle, 33 % des emplois se situent à proximité d'une offre bus à très forte fréquence.**

La fréquentation des gares

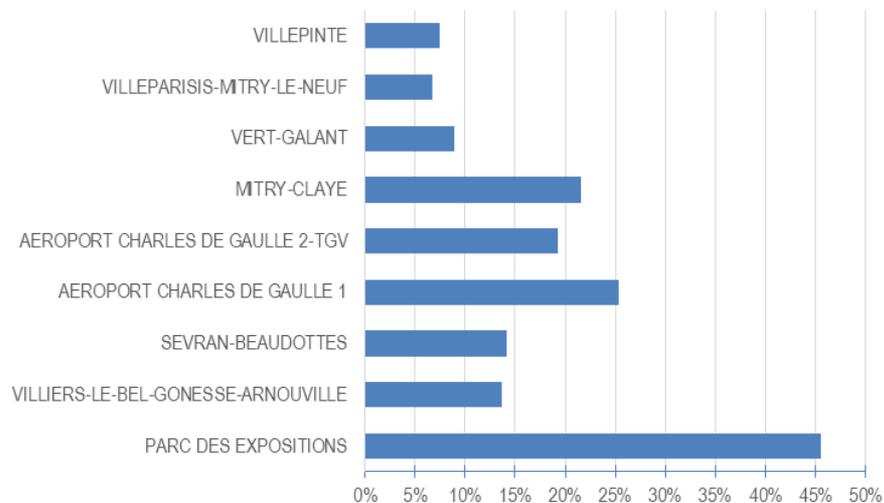
Une fréquentation dominée par CDG et Parc des Expos

Nombre moyen de validations* entre 17h et 20h



Source : île-de-France Mobilités.opendata - Traitement : L'Institut

Part des validations* entre 17h et 20h lors d'une journée de



Source : île-de-France Mobilités.opendata - Traitement : L'Institut



* : Moyenne des validations de l'ensemble des modes ferrés (RER, Transilien et Métro) desservant le pôle gare un jour de semaine en période scolaire au second semestre 2018. Une validation correspond à un usager qui valide son passe Navigo à une barrière de contrôle quand il entre dans une gare ou une station de métro. Si l'usager fait un changement de ligne de métro ou de ligne de trains (RER ou Transilien), sa correspondance n'est pas comptabilisée. Par contre, une correspondance entre une ligne de métro et une ligne de train est comptabilisée. Les tickets magnétiques, notamment les tickets T+ ou les billets origine-destination, ne sont pas comptabilisés. Les données de validations ne sont pas remontées si la gare n'est pas équipée de barrière de contrôle ou si les barrières de contrôles sont indisponibles en raison de travaux ou de maintenance.

Les validations comptabilisées en gare entre 17h et 20h un jour de semaine représentent la demande de transport mais aussi une mesure de la fréquentation des quartiers de gare par les actifs occupant un emploi sur le pôle. Ainsi, ce territoire se caractérise par un **niveau de fréquentation plus élevé pour les gares desservant les équipements majeurs du pôle (l'aéroport Charles de Gaulle et le parc des Expositions) et les secteurs résidentiels denses comme Villiers-le-Bel et Sevrans Beaudottes**. Seule la gare Parc des expositions enregistre un important taux de validations entre 17h et 20h illustrant le caractère pendulaire des activités du quartier, notamment avec les bureaux et les commerces du parc d'affaires Paris Nord 2 et les salons organisés au parc des expositions de Villepinte.